

# 1000 news

## La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

### Édito

Même si le premier semestre de 2020 a été rude, le Groupe a su garder le cap et se porte aussi bien que possible au regard des incertitudes économiques, financières et sociales liées à la crise sanitaire du covid-19.

D'une part, Standard & Poor's a confirmé notre notation « A- perspective positive » pour les 12 mois à venir ; cette confiance de l'agence de notation a d'autant plus de poids que le secteur français de l'assurance est globalement sous perspective négative.

D'autre part, La Mondiale a procédé le 16 juin à une émission de 500 M€ de dette subordonnée remboursable dans onze ans, considérée comme du capital dans la réglementation Solvabilité 2 et à un taux annuel de 2,125 %, le plus bas de son histoire. Là également, le regard extérieur positif des investisseurs nous éclaire sur leur confiance.

Pour faire face aux répercussions de la crise sanitaire et poursuivre résolument notre activité commerciale et de gestion ainsi que notre transformation, nous disposons de tous les atouts. À commencer par notre enracinement local. Jean Castex, Premier ministre, entend d'ailleurs valoriser les territoires et s'appuyer sur les acteurs locaux pour relancer l'économie. Une « décentralisation » que notre Groupe pratique depuis toujours et que nous allons pouvoir faire valoir encore plus dans les prochains mois. Tout comme la proximité avec nos assurés pour répondre à leurs besoins liés au bien-vivre et au bien-vieillir.

Le plan de performance d'Impulsion 20-22 va également nous permettre de maintenir nos équilibres économiques pour préserver notre indépendance et pérenniser les emplois. Cela sera d'autant plus crucial que la pandémie et ses effets sont encore bien présents, et que la rentrée s'annonce difficile comme l'anticipent les économistes et les Pouvoirs publics.

Une rentrée qui sera marquée par les nombreuses concertations liées aux réformes à venir, aussi bien au niveau de la santé et de la retraite, que de l'autonomie. Comme annoncé hier dans son discours de politique générale, le Premier ministre va réunir vendredi les partenaires sociaux pour tenter de s'accorder sur une méthode et un calendrier de discussions sur l'ensemble de ces sujets.

S'agissant de la retraite universelle par points souhaitée par le Président de la République, Jean Castex a indiqué qu'il était nécessaire de la mettre en œuvre tout en la distinguant très clairement de toute mesure financière appelée parfois paramétrique.

En tout cas, tous ces sujets confirment la place de choix que les groupes de protection sociale occupent dans notre société. AG2R LA MONDIALE a tout à gagner des nouvelles orientations que va prendre « le monde d'après » dans lequel la solidarité devrait jouer un rôle majeur.

De nombreux événements internes vont rythmer cette seconde partie de l'année : le cadrage budgétaire, la Convention annuelle des Délégués des sociétaires de La Mondiale et notre marathon budgétaire. Et avant cela, plusieurs tours de France des métiers auront lieu, des rencontres organisées dans le cadre du plan d'entreprise et une forte implication à l'occasion de la Semaine du développement durable.

Je vous donne rendez-vous dès le 29 août prochain pour engager cette rentrée avec le Tour de France. Soyons tous aux côtés de notre équipe cycliste ! Et d'ici là, je vous souhaite de profiter au mieux de la pause estivale.

André Renaudin

---

### **Entretien avec Isabelle Hébert, Membre du Comité de direction Groupe en charge de la stratégie, du digital, du marketing et de la relation client**

---



#### **Quelles sont les grandes étapes qui ont jalonné votre parcours professionnel ?**

Je suis diplômée de l'École normale supérieure Paris-Saclay et de l'Énsae<sup>(1)</sup>. Je suis également titulaire d'un DEA<sup>(2)</sup> d'économie. Pour évoquer mon parcours professionnel, j'aime à dire que j'ai eu plusieurs vies ! Chacune d'elles m'a marquée. La première, directement

liée à mon cursus, était dédiée à l'enseignement. J'ai ensuite démissionné de l'Éducation nationale. Si je n'ai pas choisi de faire de l'enseignement mon métier, je reste profondément attachée aux convictions humaines qui sont portées par ce monde et convaincue que la transmission – de la culture, des savoirs, des valeurs - est un principe cardinal pour nos sociétés. Ma deuxième vie s'est déroulée à l'international pendant dix ans, de 1999 à 2010, aux États-Unis puis au Moyen-Orient. Ma formation à l'Énsae m'avait bien sûr préparée

<sup>(1)</sup> École nationale de la statistique et de l'administration économique

<sup>(2)</sup> Diplôme d'études approfondies

<sup>(3)</sup> Incendie, accident, risques divers

aux métiers de l'assurance mais plutôt sous un prisme lard<sup>(3)</sup>. Je me suis donc familiarisée avec l'assurance santé Outre-Atlantique directement sur le terrain, en exerçant plusieurs métiers, du contrôle de gestion à la souscription. Cette expérience m'a ensuite amenée à superviser un hub de gestion à Dubaï. De retour en France en 2010, j'ai découvert le paritarisme de l'intérieur en rejoignant Malakoff Médéric comme Directrice stratégie, innovation et marketing puis le mutualisme, que je ne connaissais pas, comme Directrice générale adjointe assurance et membre du Comité exécutif du Groupe MGEN. Tout dernièrement, j'étais Directrice générale du Groupe MGEN et Directrice des services innovants du Groupe VYV.

### **En annonçant votre arrivée dans le Groupe, la presse a parlé de « retour au paritarisme », partagez-vous cette perception ?**

En fait pas complètement. Effectivement, comme j'avais rejoint Malakoff Médéric en 2010, la formule « dix ans après » peut faire sens, mais elle n'est pas tout à fait juste. Pour moi, bien plus qu'un autre groupe paritaire, AG2R LA MONDIALE est un acteur qui synthétise de nombreux fondamentaux, ce qui fait d'ailleurs toute sa richesse. Le Groupe a d'abord une histoire très particulière : il est le premier à avoir uni les mondes paritaire et mutualiste, ce qui était tout sauf évident il y a dix ans. Au-delà d'incarner cette synthèse, cette conjugaison des trois codes, il se différencie par sa proposition de valeur unique sur le marché. Je fais référence à la profondeur tant de nos offres, qui s'adressent à tous les publics, du particulier à la branche professionnelle, que de nos marchés puisque nous sommes présents sur tous les segments, de la santé à l'épargne retraite, en passant par la prévoyance et la dépendance. Nous conjugons cette très grande diversité avec des complémentarités très fortes et cette hybridation nous donne un potentiel de développement unique. Le fait d'avoir un regard neuf me permet de mieux mesurer tout le potentiel qui est le nôtre et les opportunités considérables qui s'offrent à nous dans le contexte actuel. J'ajoute que nous sommes d'autant mieux placés pour les saisir que toute notre énergie est focalisée sur nos assurés au moment même où nombre de nos concurrents sont absorbés par leurs processus de rapprochement et les questions organisationnelles qui en sont logiquement le corollaire.

### **Quelles sont vos priorités des mois à venir ?**

À la rentrée, je prévois d'aller sur le terrain, dans l'ensemble des territoires d'implantation du Groupe, pour m'imprégner des réalités concrètes et les mettre en regard de ce que je connais. C'est essentiel pour moi de traduire les mots en images et de voir de l'intérieur une direction régionale, un centre de relation client ou encore un centre de gestion. Ce Tour de France constitue le premier volet du triptyque de mes priorités. Le deuxième est d'insuffler ma dynamique managériale au sein de mon équipe. Quant au troisième, il s'agit naturellement de prendre à bras le corps les sujets opérationnels brûlants, que j'ai déjà commencé à investir : CRM, e-commerce, Services en ligne, Innovation. Il y a une formule que j'aime bien et qui constitue en quelque sorte mon credo « Penser loin et faire tout de suite ».

## Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	<a href="#">Page 4</a>
<i>Lettre Éco</i>	<a href="#">Page 6</a>
Retraite	<a href="#">Page 6</a>
Santé	<a href="#">Page 8</a>
Épargne	<a href="#">Page 10</a>
À noter	<a href="#">Page 11</a>
Actus Groupe	<a href="#">Page 12</a>
Cyclisme	<a href="#">Page 19</a>
Remaniement ministériel	<a href="#">Page 19</a>
Nominations	<a href="#">Page 20</a>
Élections	<a href="#">Page 20</a>
Candidature	<a href="#">Page 21</a>
ODD	<a href="#">Page 21</a>
Agenda	<a href="#">Page 23</a>

<sup>(4)</sup> Source : Direction de la recherche – éléments du 6 juillet

## Conjoncture macroéconomique et financière<sup>(4)</sup>

### Monde : nette amélioration des indicateurs de confiance en juin

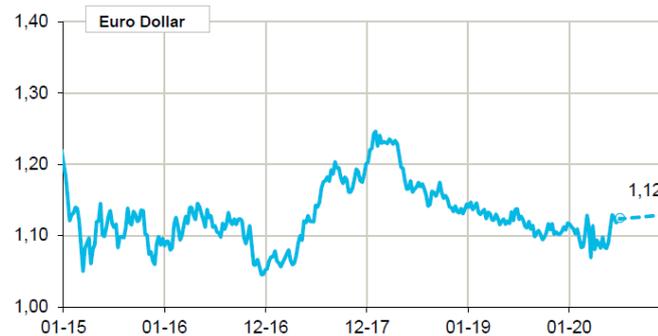
Aux États-Unis, la situation sanitaire reste dégradée : si le nombre de décès liés au coronavirus est toujours en baisse, les nouveaux cas journaliers sont encore en forte hausse. Malgré cela, les marchés boursiers progressaient la semaine dernière, rassurés par les très bonnes données économiques. Les enquêtes de confiance de juin notamment ont fortement progressé presque partout dans le monde. L'ISM<sup>(5)</sup> manufacturier a gagné près de dix points sur le mois pour atteindre 52,6, un plus haut depuis un an. Cette semaine, l'ISM non-manufacturier est attendu en hausse d'environ cinq points, pour s'établir au seuil d'expansion de l'activité (à 50). L'emploi américain a été particulièrement dynamique : 4,8 millions de nouveaux postes ont été créés en juin, après déjà près de 2,7 millions en mai, permettant une baisse du taux de chômage de 13,3 % à 11,1 %. Une reprise en V semble donc bien se dessiner. Cependant, le chemin est encore long avant d'avoir effacé la crise : l'économie américaine doit encore créer environ 15 millions d'emploi pour retrouver le niveau de début d'année. Les données hebdomadaires viennent apporter un petit bémol : le nombre total de demandeurs d'allocation chômage stagnait sur la fin du mois de juin, suggérant que la recrudescence de l'épidémie freinerait un peu la reprise. En Chine, les indices de confiance avaient rebondi dès le mois de mars pour se stabiliser en avril-mai et accélérer en juin : le PMI<sup>(6)</sup> manufacturier gagne 0,3 point à 50,9 et le PMI non-manufacturier augmentait de 0,8 point à 54,4. Au Japon, l'économie semble peiner à sortir de la crise : l'enquête trimestrielle Tankan se dégradait

<sup>(5)</sup> Institute for Supply Management

<sup>(6)</sup> Purchasing Manager's Index

fortement au deuxième trimestre, les PMI n'ont que peu progressé en juin (sous le seuil d'expansion de l'activité), la production industrielle déclinait encore fortement en mai (- 8,4 % après déjà -9,8 % le mois précédent).

### Taux de change



<sup>(7)</sup> Banque centrale européenne

### Zone euro : plus d'obstacle pour le programme d'achat d'actifs de la BCE<sup>(7)</sup>

Le Parlement allemand a mis fin aux tensions entourant la politique monétaire de la BCE (pour rappel, la Cour Constitutionnelle allemande avait jugé il y a quelques mois qu'elle était non conforme aux Traités européens) en autorisant la Bundesbank à poursuivre sa participation au programme d'achats d'actifs de la BCE. En juin, les indices de confiance PMI ont été confirmés en nette amélioration (+8 points à 47,4 pour le manufacturier et +17,8 points à 48,3 pour les services), avec quelques divergences au sein de la zone : l'Allemagne et l'Italie restent en dessous du seuil d'expansion de l'activité, quand la France et l'Espagne ont réussi à repasser au-dessus de 50. L'inflation commence à remonter avec la reprise des prix pétroliers, elle est passée de 0,1 % à 0,3 % en juin en glissement annuel. Cependant, hors alimentation et énergie, elle ralentit encore un peu, de 0,9 % à 0,8 %.

### France : accentuation de la reprise de l'activité en juin

En juin, l'inflation a continué de ralentir, contrairement au reste de la zone euro ; les prix n'ont progressé que de 0,1 % en glissement annuel, après 0,4 % en mai. Les enquêtes de confiance PMI de juin ont été révisées en hausse en seconde estimation, confirmant le rebond rapide de l'activité. L'indice PMI s'établit désormais à 52,3 dans le manufacturier et à 50,7 dans les services, tous deux au-dessus du seuil d'expansion de l'activité. L'amélioration de l'activité a commencé dès le mois de mai, comme l'illustrent les dépenses des ménages en biens : elles ont rebondi de plus de 36 % sur le mois (après deux mois de forte baisse). Cette semaine, la production industrielle est attendue en hausse de plus de 15 % en mai (après là aussi deux mois de recul).

Eonia : taux de référence  
 du marché interbancaire  
 de la zone euro  
 TEC 10 ans : taux  
 à échange constant  
 SWAP 10 ans : contrat  
 d'échange de taux d'intérêt  
 Pb : point de base

## Évolution des marchés financiers

	Niveau	Variations	
	03-juil	Sur une semaine	En 2020
<b>Eonia</b>	-0,46 %	0 pb	-2 pb
<b>Taux 3 mois</b>	-0,44 %	-3 pb	-5 pb
<b>TEC 10 ans</b>	-0,17 %	1 pb	-26 pb
<b>Swap 10 ans</b>	-0,16 %	3 pb	-37 pb
<b>Cac 40</b>	5 007	2,0 %	-16,2 %
<b>Euro-dollar</b>	1,125	-2,1 %	0,0 %

## Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 4 et du 11 juillet :

[Numéro du 4 juillet](#)

[Numéro du 11 juillet](#)

## RETRAITE

### Publication du rapport d'activité 2019 de l'Agirc-Arrco



L'Agirc-Arrco vient de publier son rapport d'activité 2019. L'année a commencé par l'unification de l'Agirc et de l'Arrco en un seul

régime au 1<sup>er</sup> janvier. Cette fusion réussie a représenté une importante simplification pour les bénéficiaires. 2019 a également vu la concrétisation de projets nationaux comme le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, la mise en place pour les entreprises d'un allègement de cotisations, et pour les particuliers d'un quatrième taux de CSG<sup>(8)</sup>. Les services aux particuliers et aux entreprises ont aussi fait l'objet de réalisations importantes : choix de l'application mobile Smart'Retraite, conçue et développée par l'Agirc-Arrco, pour devenir l'application mobile de l'ensemble des régimes, déploiement aux côtés de la Cnav<sup>(9)</sup> de la demande de retraite en ligne désormais commune aux 35 principaux régimes de retraite, mise en place du dispositif de déclaration dématérialisée DéclaR'Zen pour les entreprises, etc. Ces nouveaux services représentent d'importantes simplifications pour 1,6 million d'entreprises cotisantes et 32 millions de ressortissants, salariés et retraités.

Pour consulter le rapport d'activité, [cliquez ici](#).

<sup>(8)</sup> Contribution sociale généralisée

<sup>(9)</sup> Caisse nationale d'Assurance Vieillesse

## Revalorisation des retraites agricoles



Le 29 juin, le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi déposée en 2016 visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles en France continentale et en Outre-mer, et de les porter à un niveau minimal de 85 % du Smic<sup>(10)</sup>. Le 18 juin, le texte avait été adopté en seconde lecture par l'Assemblée

<sup>(10)</sup> Salaire minimum de croissance

nationale après plusieurs modifications ayant pour objectif de :

- clarifier le dispositif qui bénéficiera aux chefs d'exploitations agricoles, par la mise en place d'un écrêtement au regard des autres pensions obligatoires perçues par l'assuré bénéficiaire ;
- supprimer ainsi la création prévue de la nouvelle contribution ;
- adopter une nouvelle rédaction de l'article 3 afin de codifier l'adaptation du dispositif de garantie minimale à 85 % pour l'Outre-mer.

## Mise en ligne d'un nouveau site internet portant sur l'innovation en faveur des personnes âgées



Le 25 juin, l'Odas<sup>(11)</sup> a mis en ligne Le Lab'AU, un site web dédié à l'innovation en faveur des personnes avançant en âge et des personnes en situation de handicap. Cette plateforme s'adresse aux décideurs, professionnels et citoyens, qui portent un intérêt aux enjeux de société que

<sup>(11)</sup> Observatoire national de l'action sociale

constituent l'avancée en âge, le handicap et l'accompagnement de la perte d'autonomie. Les ressources suivantes sont en libre accès :

- un corpus d'initiatives inspirantes expertisées par l'Odas, géolocalisées et présentées sous forme de fiches détaillées ;
- des portraits d'acteurs investis auprès des personnes âgées, de celles en situation de handicap et de leurs familles ;
- une actualité de l'innovation dans le champ de l'autonomie ;
- et prochainement, un extranet afin de favoriser le partage de ressources, d'expériences, le développement de projets collectifs, etc.

<sup>(12)</sup> Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Le projet est soutenu par la CNSA<sup>(12)</sup>.

## La réforme des retraites confiée à un nouveau ministère



Lors de la passation de pouvoirs entre Muriel Pénicaud, qui quitte le Gouvernement, et Elisabeth Borne, désormais ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, cette dernière a indiqué que le dialogue sur la réforme des retraites reprendrait prochainement. La nouvelle ministre a, par ailleurs, annoncé que la refonte du système de

retraite serait confiée au ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, qui était auparavant gérée par le ministère des Solidarités et de la Santé.

## SANTÉ

### Ségur de la santé : deux accords signés

- (13) Confédération française  
démocratique du travail  
(14) Force ouvrière  
(15) Union nationale des  
syndicats autonomes



La CFDT<sup>(13)</sup>, FO<sup>(14)</sup> et l'Unsa<sup>(15)</sup> vont signer le protocole d'accord proposé par le Gouvernement sur la rémunération des personnels hospitaliers non médicaux qui prévoit une augmentation de 183 € des salaires en deux temps. Un accord a également été trouvé du côté des médecins hospitaliers qui porte sur une hausse de 450 M€ pour les rémunérations.

- (16) Reste à charge

### Pour une réforme du RAC<sup>(16)</sup> hospitalier

- (17) Assistance publique-  
Hôpitaux de Paris



Martin Hirsch, Directeur général de l'AP-HP<sup>(17)</sup>, et Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, plaident pour une réforme du RAC hospitalier, le Ségur de la santé étant pour eux une formidable opportunité. Ils proposent que la totalité des frais hospitaliers (y compris les

dépassements d'honoraires et les chambres particulières) soient couverts par l'Assurance Maladie. *« Les besoins de santé évoluent, les mutuelles seraient conduites à repenser leurs offres, y compris en pouvant proposer de répondre à des besoins non couverts aujourd'hui, comme le sport sur prescription ou un accompagnement renforcé des maladies chroniques, accentuant leur rôle en prévention ; les patients y trouveraient leur compte »* écrivent-ils.

- (18) Union nationale des  
organismes d'assurance  
maladie complémentaire

### 52 avis rendus par l'Unocam<sup>(18)</sup> en 2019



En 2019, l'Unocam a rendu 52 avis en réponse à des saisines des pouvoirs publics : un record depuis sa création en 2015. *« L'Unocam a été mobilisée tout au long de l'année aux côtés des fédérations sur le déploiement progressif de la réforme du 100 % santé qui a franchi une nouvelle étape importante au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec l'obligation pour les organismes complémentaires santé de prendre en charge certains équipements d'optique et certaines prothèses dentaires dans le cadre des contrats responsables »*, souligne Maurice Ronat, Président.

- (19) Caisse nationale  
d'Assurance Maladie

### 1 Md€ d'économies pour 2021



Le 26 juin, la Cnam<sup>(19)</sup> a dévoilé son rapport annuel intitulé « Charges et produits ». L'Institution annonce une économie de 1,075 Md€ pour l'année 2021, imputée uniquement à la hausse tendancielle des dépenses qui progressent de

(20) Commission des comptes  
de la Sécurité sociale

8 Md€ par an (hors épidémie de coronavirus). Plusieurs leviers vont être activés afin de réaliser cet objectif, qui portera essentiellement sur les soins de ville. En effet, les efforts sur ces derniers devraient être plus faciles à réaliser car les patients non atteints par le covid ont renoncé à de nombreux soins. La CCSS<sup>(20)</sup> s'attend à 5,4 Md€ de remboursements en moins en 2020, soit une économie de 4 Md€ après soustraction des aides d'urgence aux professionnels de santé. L'hôpital, au cœur de la gestion de la crise sanitaire, ne sera pas impacté par ces mesures. Concernant les soins de ville, les économies sur le médicament et les dispositifs médicaux passent de 725 M€ en 2020 à 462 M€, soit 43 % de l'effort total. Les médecins seront invités à prescrire, dans la mesure du possible, des molécules moins coûteuses pour le traitement de certaines maladies (pour le diabète ou l'hypercholestérolémie pas exemple). Le mécanisme d'intéressement des médecins de ville pour prescrire des biosimilaires, qui doit être mis en œuvre cet automne, permettra d'économiser 42 M€ en 2021. Les économies sur les dispositifs médicaux augmentent à 100 M€ (contre 80 M€), avec l'introduction de demandes d'accord préalable pour les « sièges coquilles », l'oxygénothérapie de long terme, les prothèses mammaires externes. La cible de 100 M€ d'économies sur les arrêts de travail est reconduite et l'effort proposé sur les transports est maintenu à 170 M€, grâce à la montée en charge des trajets partagés et à l'optimisation des commandes via des plateformes centrales.

### **Incertitude du rattrapage des dépenses de santé suite à la pandémie**



Suite à la crise sanitaire, la baisse des dépenses de santé courantes durant le confinement a été manifeste, comme énoncé dans l'article précédent. Un des principaux enjeux sectoriels sur le second semestre concerne le rattrapage de ces dépenses. Ainsi, le courtier Henner estime que la reprise de la consommation médicale a débuté avant la fin du confinement, notamment en dentaire et optique. La baisse de la consommation médicale sur l'ensemble des cinq premiers mois de l'année 2020 est de 30 % selon l'étude, par rapport à 2019 (-70 % sur la période de confinement), avec un taux plus bas à -71 % en avril et encore -39 % en mai. Le courtier confirme également la quasi-absence de consommation en dentaire et optique sur cette période.

### **Le délit de non-respect du confinement validé par le Conseil constitutionnel**



Le 26 juin, le Conseil constitutionnel a validé le délit de non-respect du confinement qui avait été contesté pendant l'état d'urgence sanitaire. Il était saisi de trois questions prioritaires de constitutionnalité au sujet de ce délit créé par la loi du 23 mars, instaurant l'état d'urgence sanitaire. L'article 3136-1, alors introduit dans le Code de la santé publique au cours des débats parlementaires conduits dans les jours suivant l'entrée du pays en confinement total, prévoyait qu'après trois verbalisations pour non-respect du confinement, une nouvelle violation dans les trente jours devenait

un délit puni de six mois d'emprisonnement et 3 750 € d'amende. Ainsi, le législateur « a défini les éléments essentiels de cette interdiction. Il y a ainsi apporté deux exceptions pour les déplacements strictement indispensables aux besoins familiaux et de santé », selon la décision. Ce délit n'est plus en vigueur depuis le 11 mai, date du déconfinement, mais il reste néanmoins inscrit dans la loi et donc actionnable par le Gouvernement en cas de nouvelles restrictions de déplacement, comme l'y autorise jusqu'à l'automne, la loi organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire.

### Une étude de Santé publique France sur la publicité à destination des enfants



Selon une récente étude de Santé publique France, le temps d'exposition des enfants et des adolescents à la publicité a progressé entre 2012 et 2018, pour atteindre neuf minutes par jour. Sur l'ensemble des médias, les produits affichant un Nutri-score D ou E représentent 48 % des investissements alimentaires en 2018, contre 36 % pour les produits plus vertueux A, B, C et 16 % pour les produits non classés. Fast-food, chocolats et boissons sucrées occupent largement les écrans selon l'Institution. L'agence émet des préconisations afin de limiter les risques d'obésité sur les enfants et les adolescents. Elle propose ainsi d'interdire la publicité pour les aliments classés avec un Nutri-score D ou E entre 19h et 22h (lorsque plus de 20 % des mineurs regardent la télévision). Elle va jusqu'à proposer de supprimer ces spots publicitaires lorsqu'au moins 10 % d'entre eux risquent d'y être exposés : entre 7h et 11h, entre 12h et 14h, entre 16h et 23h. Le scénario médian condamnerait les plages 8h/9h et 18h/23h. Une réglementation similaire s'appliquerait à l'achat d'espace publicitaire sur internet : les marques auraient l'interdiction de diffuser en ligne des contenus pour enfants ou adolescents « faisant la promotion directe ou indirecte de produits ayant un Nutri-score D et E ou de la marque associée », sur leur site internet ou via les réseaux sociaux. Enfin, l'agence propose une révision des messages sanitaires pour les insérer en début de spots publicitaires, ainsi qu'une nouvelle taxe de 0,02 % des montants bruts d'achats d'espaces publicitaires faisant la promotion de produits classés Nutri-score D ou E, à 0,01 % pour les produits C et à 0,005 % pour les produits A et B.

## ÉPARGNE

<sup>(21)</sup> Livret d'épargne populaire

<sup>(22)</sup> Direction générale des finances publiques

### Report de déclarations pour le Lep<sup>(21)</sup>



La DGFIP<sup>(22)</sup> a signalé par courriel aux contribuables concernés, qu'ils étaient éligibles au Livret d'épargne populaire. Réservé aux ménages modestes au revenu fiscal de référence inférieur à 19 977 € pour une personne

seule, la détention d'un livret de ce type nécessite de présenter chaque année à sa banque son avis d'imposition. À défaut, elle doit le clôturer. Exceptionnellement, dans le contexte du coronavirus, le fisc a reporté du 31 mars au 30 septembre 2020 le délai pour transmettre sa feuille d'imposition. Pour rappel, « 40 % des Français y sont éligibles et il n'y a aujourd'hui que 7 millions de Lep ouverts », rapportait en janvier dernier Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

<sup>(23)</sup> Plan d'épargne retraite

<sup>(24)</sup> Projet de Loi de finances rectificative

### Déblocage anticipé des contrats Madelin ou Per<sup>(23)</sup>



Le dernier PLFR<sup>(24)</sup> du 25 juin fait état de nouvelles mesures de renforcement des aides aux entreprises afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Ainsi, les travailleurs non-salariés pourront procéder à un déblocage exceptionnel de leur épargne retraite. Le déblocage maximum fixé par le texte initial à 2 000 € a été porté à 8 000 € par la Commission des finances. Sont

inclus dans cette mesure, les contrats Madelin, Madelin agricole ou les Per. Pour bénéficier de cette mesure de rachat anticipé, la demande auprès de l'organisme gestionnaire du contrat doit être effectuée avant le 15 novembre 2020. Pour rappel, les sommes débloquées sont exonérées d'impôt sur le revenu dans la limite de 2 000 €, et sont totalement soumises aux prélèvements sociaux.

## À NOTER

<sup>(25)</sup> Centre technique des institutions de prévoyance

### Sortie du dernier numéro de *Prévoyance*, la lettre du Ctip<sup>(25)</sup>



Le numéro 70 de *Prévoyance* publié par le Ctip, est principalement consacré à la gestion du déconfinement par les adhérents du centre, ainsi qu'à la préparation de l'après-crise sanitaire. Les regards croisés de Lionel Corre, Sous-directeur assurance au ministère de l'Économie et des

Finances, et de Jean-Luc Matt, Sous-directeur des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire au ministère des Solidarités et de la Santé, apportent aussi un éclairage sur la gestion de la crise par les pouvoirs publics et font apparaître sous un jour positif les relations entre ces derniers, le Ctip et ses adhérents. Ce numéro décrypte également l'actualité de la protection sociale, chargée, avec le Ségur de la santé, de la création d'une cinquième branche autonomie de la Sécurité sociale.

[Retrouvez l'intégralité de la lettre en libre accès en suivant ce lien.](#)

<sup>(26)</sup> Institut national de la statistique et des études économiques

### Le moral des Français en hausse



Selon l'Insee<sup>(26)</sup>, le moral des ménages, calculé chaque mois par l'Institut, a progressé de quatre points en juin et se retrouve à 97 points. La confiance des Français n'a pas rattrapé son niveau du début d'année pour autant, où elle était alors proche du plus haut de la décennie. Elle s'est nettement améliorée avec le déconfinement. La proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants a nettement augmenté et se situe même à sa moyenne de long terme. De même, les Français se montrent presque aussi optimistes quant à leur situation financière personnelle future que dans une période normale, le solde d'opinion des ménages s'étant, là aussi, rapproché de sa moyenne de long terme. Pour un bon nombre de Français, la crise n'a pas encore eu de réel impact économique. La capacité d'épargne actuelle et future des Français interrogés par l'Insee est, par ailleurs, en amélioration en juin. Concernant les craintes autour du chômage, elles ont nettement progressé, sans pour autant atteindre le niveau du printemps 2009.

<sup>(27)</sup> Caisses d'allocations familiales

### Une aide exceptionnelle des Caf<sup>(27)</sup> à destination des jeunes



Suite aux annonces du Premier ministre le 4 mai, une aide exceptionnelle de 200 € est versée depuis le 25 juin par les Caf aux jeunes de moins de 25 ans non-étudiants et qui perçoivent les aides personnelles au logement. Plus de 533 500 jeunes sont concernés. Le versement de la prime est automatique. Cette aide n'aura pas à être indiquée dans la déclaration de ressources : elle n'est pas prise en compte pour le calcul des prestations, quelles qu'elles soient, ni pour la détermination du quotient familial.

<sup>(28)</sup> Groupe de protection sociale

## ACTUS GROUPE

### Classement des GPS<sup>(28)</sup> en assurances de personnes



Selon les derniers classements connus, le Groupe était en 2018 premier en cotisations (9,7 Md€), en fonds propres (6,4 Md€) et en placements financiers (101,8 Md€) devançant à chaque fois Malakoff Humanis en deuxième position et PRO BTP à la troisième place.

## Apport de l'ensemble immobilier de Mons et des actifs lillois à la foncière AGLM IMMO



Le 2 juillet, André Renaudin représentant La Mondiale et Isabelle Clerc, Directeur de l'immobilier de placement d'AG2R LA MONDIALE représentant AGLM IMMO, ont signé l'apport de l'ensemble immobilier de Mons et des actifs lillois à AGLM IMMO. Il s'agit des dernières opérations d'apport à la foncière.

## Déploiement de l'image employeur



Au cours de l'été, AG2R LA MONDIALE entrera dans une phase de déploiement progressif de son image employeur. En cohérence avec la méthodologie initiée depuis

le lancement de ce chantier en 2019, les collaborateurs sont la première cible concernée : « *ils sont les premiers ambassadeurs du Groupe. Nous devons donc prendre le temps nécessaire pour leur présenter l'importance d'une image employeur, le positionnement retenu et leur rôle dans son déploiement* », explique Matthieu Jacques, en charge de l'image employeur. Celle-ci est essentielle à trois égards : attirer les talents grâce à son attractivité, renforcer l'engagement des collaborateurs en suscitant motivation et fierté, et être reconnu en tant qu'employeur grâce à des prises de parole étayées et probantes. Pour Emmanuel Chazalet, Directeur de la marque et du planning stratégique : « *Nous veillons dès à présent à ce que toutes nos communications soient bien alignées avec notre raison d'être. C'est bien sûr le cas de l'image employeur définie avec la Direction des ressources humaines. La finalité supérieure du Groupe exprimée dans la troisième phrase de notre raison d'être "Ainsi nous contribuons à renforcer le bien-vivre ensemble" s'inscrit en parfaite corrélation avec le troisième pilier de notre image employeur, "animer le lien social en France"* ». En septembre, le déploiement sera étendu aux cibles externes.

<sup>(29)</sup> Mutuelle du ministère de la Justice

## Nouvelle identité de marque pour la MMJ<sup>(29)</sup>



Après avoir fêté ses 75 ans et dans la lignée de son plan stratégique, la MMJ fait évoluer son identité de marque et élargit son périmètre pour devenir la « mutuelle des métiers de la justice et de la sécurité ». Le nouveau logo de MMJ, une fois renversé, donne le mot « juste ». Sa signature est « La mutuelle d'un monde plus juste ». Cette nouvelle identité

sera déclinée progressivement sur tous les supports de communication de la mutuelle et fera l'objet d'une campagne spécifique en septembre.

## Branchez-vous santé<sup>®</sup>, lauréat des Argus d'or de l'assurance 2020



Le 6 juillet, lors de la cérémonie 100 % digitale de l'édition 2020 des Argus d'or de l'assurance, AG2R LA MONDIALE a été récompensé pour Branchez-vous santé<sup>®</sup> dans la catégorie Assurance de personnes santé/prévoyance collective. Élaboré avec les partenaires sociaux de branches professionnelles et les administrateurs d'AG2R LA MONDIALE pour répondre à leurs aspirations, ce programme de prévention se positionne sur trois enjeux de santé – et de société – majeurs pour les Français, et donc pour les salariés de l'ensemble des entreprises membres des branches professionnelles partenaires : les cancers et la prévention de leurs récurrences, la prévention bucco-dentaire ainsi que l'épuisement professionnel du chef d'entreprise de TPE-PME<sup>(30)</sup>. À ces trois axes prioritaires s'ajoutent deux outils de diagnostic des risques en santé publique et en santé au travail, ainsi qu'une démarche de sensibilisation à la prévention à destination des jeunes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 33 accords de branches ont intégré le programme Branchez-vous santé<sup>®</sup> à leurs garanties et neuf branches l'ont intégré par avenant à leur convention collective nationale.

<sup>(30)</sup> Très petites entreprises -  
Petites et moyennes  
entreprises

Pour en savoir plus sur Branchez-vous santé<sup>®</sup>, [cliquez ici](#).

(En photo : David Giovannuzzi, Directeur des accords de branches d'AG2R LA MONDIALE, et Martine Carlu, Directrice générale d'Intériale et remettante du prix)

## Une nouvelle offre complète d'épargne salariale et retraite proposée aux entreprises par ARIAL CNP ASSURANCES et Natixis Interépargne

### ARIAL CNP ASSURANCES

Filiale des groupes



ARIAL CNP ASSURANCES, filiale d'AG2R LA MONDIALE et de CNP Assurances, s'est associé avec Natixis Interépargne afin de proposer aux entreprises une offre complète d'épargne

salariale et retraite intégrant les nouveaux Per créés par la Loi Pacte. Avec une plateforme web et mobile commune, la plus complète et la plus innovante du marché, les partenaires proposent aux salariés de leurs entreprises clientes un point d'entrée unique pour consulter leurs avoirs d'épargne salariale et retraite, réaliser des opérations, obtenir des conseils et effectuer des simulations retraite.

## Crise sanitaire : prolongation de l'aide exceptionnelle d'AG2R LA MONDIALE et de l'Agirc-Arrco pour les salariés



L'aide exceptionnelle d'urgence, mise en place par AG2R LA MONDIALE et l'action sociale Agirc-Arrco pour les salariés cotisants (y compris les dirigeants salariés) ayant des difficultés d'ordre financier du fait de la crise sanitaire, est prolongée jusqu'à la fin de l'été au minimum.

Cette aide circonstanciée est allouée une fois et peut atteindre 1 500 € en fonction de la situation du demandeur.

### **Covid-19 : bilan des services déployés par l'action sociale**



Le 17 mars, l'action sociale du Groupe commençait à déployer différents services pour accompagner la gestion de la crise sanitaire. Durant 93 jours, 37 services ont ainsi été proposés pour un montant alloué de près de 2,5 M€. Près d'1,6 million de particuliers ont été concernés, plus de 9 100 professionnels et plus de 3 400 établissements. Les partenaires du Groupe ont été : Croix Rouge française, Famileo, Voisins solidaires, France Bénévolat/Vendredi, Au bout du fil, Coalition solidaire, CoviDiab, Nutri-culture, Siel Bleu, Covigie, Boost, Mieux traverser le deuil, Grandir ensemble, Gardons le lien, GAE Conseil, CetteFamille, Astrée.

### **Solvabilité 2 : mise en place d'un nouveau modèle de calcul épargne-retraite plus performant**



Le 30 juin, la Direction des risques techniques et de la solvabilité a finalisé la migration d'un nouveau modèle de calcul pour l'épargne-retraite. Ce projet, mené en collaboration avec les équipes de la maîtrise d'ouvrage et la Direction des systèmes d'information, a nécessité deux ans de travail pour mettre en place un nouvel outil plus performant, tant au niveau des temps de calcul que des serveurs, disponibles désormais via le cloud. Ce modèle offre un plus grand confort d'utilisation aux collaborateurs en charge des comptes, aux Directions métiers et bien sûr, à la Direction des risques, qui va pouvoir répondre plus facilement aux exigences de délais, de plus en plus fortes de la part du régulateur Solvabilité 2.

<sup>(31)</sup> Centre d'information, de conseil et d'accueil des salariés

### **Réouverture progressive des Cicas<sup>(31)</sup> Agirc-Arrco en présentiel**



Depuis début juin, les Cicas expérimentent une reprise progressive de l'accueil en présentiel. Au début juillet, près de 80 % du réseau est ainsi accessible sur rendez-vous. Ces rencontres sont assurées selon les conditions sanitaires requises. Une enquête menée fin mai par l'Agirc-Arrco révélait que 50 % des personnes interrogées favorisent l'échange en face à face pour poursuivre leur démarche retraite quand la demande a été initiée par téléphone.

### **Contrat d'objectifs et de moyens Agirc-Arrco 2019-2022 : mission accomplie !**



AG2R LA MONDIALE est au rendez-vous des objectifs Agirc-Arrco 2019-2022 visant la qualité de service client et des économies de gestion. Ces engagements constituent un des leviers du plan Impulsion 20-22. Les résultats du Groupe sont

<sup>(32)</sup> Déclaration sociale nominative

parmi les meilleurs du régime. Tous les indicateurs liés aux cibles clientes sont en amélioration : ainsi, 92 % des dossiers de demande de retraite sont payés dans le mois qui suit la date d'effet de la retraite (contre 82 % en décembre 2019) ; 85,7 % des dossiers de réversion d'allocataire sont payés dans le mois qui suit la date d'effet (contre 76 % d'objectif et 79 % pour le régime) ; 96 % de DSN<sup>(32)</sup> calculées par DSN reçues (contre 94,5 % en décembre 2019). Concernant le respect des trajectoires de réduction de dépenses de gestion, le Groupe présente les coûts unitaires de gestion globale parmi les plus compétitifs du régime. Il a réalisé une réduction de ses coûts de gestion administrative de l'ordre de 60 M€ à fin 2019 et s'inscrit avec Apicil parmi les deux groupes de protection sociale ayant déjà atteint l'objectif fixé pour 2022. Une situation favorable pour aborder les profondes transformations à venir (développement de l'inter-régimes, future réforme des retraites, transfert du recouvrement, etc.).

### Bilan des Rendez-vous de la retraite de juin



Organisés pour répondre aux besoins d'information du grand public dans le contexte de la crise sanitaire, les Rendez-vous de la retraite du 22 au 26 juin ont rencontré un franc succès. Le tchat dédié aux questions sur l'action sociale a accueilli 287 visiteurs : l'équipe a répondu à 62 questions pendant le live. Celui consacré à la retraite des assurés, qui a enregistré 350 visiteurs, a permis aux experts d'apporter des réponses à 134 questions. Par ailleurs, 9 416 entretiens téléphoniques d'information retraite ont été assurés par 300 conseillers Cicas et par les groupes concernés, dont AG2R LA MONDIALE. La prochaine édition nationale des Rendez-vous de la retraite aura lieu du 12 au 17 octobre en partenariat avec l'Assurance Retraite.

### Logement intergénérationnel pour les apprentis de l'alimentaire



Face aux difficultés à se loger auxquelles peuvent être confrontés les jeunes en formation, le Pôle Alimentaire d'AG2R LA MONDIALE soutient le logement intergénérationnel auprès des apprentis de l'alimentaire. Il s'appuie pour cela sur un spécialiste du logement intergénérationnel, [le réseau CoSI](#) et un de ses partenaires, [le réseau LIS](#), qui fédère, sur l'ensemble de la France, les associations organisant la cohabitation entre jeunes et personnes âgées. Le Pôle Alimentaire finance, via son Comité d'action sociale, la prise en charge des frais de suivi à l'association qui compose le binôme de l'apprenti et du senior.

### Soutien au projet artistique « Commerçants dans la tempête »



Pour rendre compte du combat mené par les commerçants dans le cadre de la crise du covid-19, un collectif d'artistes a monté un projet multimédia soutenu par AG2R LA MONDIALE. Pour souligner le caractère intemporel, universel et historique de ce moment, les artistes ont fait le choix d'une écriture

photographique en noir et blanc. Les commerçants sont photographiés sur leur lieu de travail. L'idée est de faire émerger l'émotion avec laquelle chacun a réagi face à la violence de la fermeture administrative, du confinement et de la crise économique. Quant aux témoignages vidéo, ils révèlent des histoires personnelles qui trouvent un écho auprès de tous.

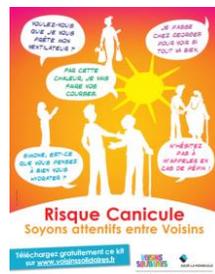
Pour découvrir le projet, [cliquez ici](#).

### Caravane Tous aidants 2020



Le 2 juillet, la Caravane Tous aidants 2020 s'est élancée depuis Massy pour une grande tournée nationale qui prendra fin en octobre. Organisée par la Compagnie des aidants, elle va faire 19 étapes, dont dix avec AG2R LA MONDIALE – le Groupe sera partenaire principal sur trois étapes : Paris Hôpital Cochin, Le Plessis-Robinson et Paris Hôpital Necker. La Caravane des aidants a pour objectif de sensibiliser le grand public, car chacun peut être un jour un aidant ou un aidé. Elle a également pour vocation de répondre aux interrogations des proches aidants, proposer des solutions concrètes et accompagner toute personne qui en aurait besoin.

### Risque canicule : AG2R LA MONDIALE et Voisins solidaires, attentifs ensemble



Comme chaque année, AG2R LA MONDIALE et Voisins solidaires proposent un kit spécial de communication pour inviter chacun d'entre nous à être vigilant vis-à-vis des personnes âgées en cas de canicule. Ce kit comprend une affiche, un guide pratique de voisinage et un annuaire à remplir pour faciliter la mise en relation.

Pour télécharger le kit, [cliquez ici](#).

### Lancement du concours « La start'up est dans le pré »



La nouvelle édition du concours « La start'up est dans le pré » est lancée. Les candidats peuvent postuler jusqu'à la mi-novembre pour proposer un produit, un service, une prestation, une solution numérique répondant à l'une des thématiques suivantes : santé, sécurité et domotique, habitat, services, loisirs, communication, mobilité, solidarité. Trois lauréats se partageront une dotation de 25 000 € attribuée par AG2R LA MONDIALE, et des accompagnements. Depuis 2012, « La start'up est dans le pré », organisé par le Pays Sud Gironde, aide les territoires ruraux à unir tous leurs moyens et tous les acteurs pour faciliter et renforcer le développement des entreprises. Les lauréats seront dévoilés les 4 et 5 décembre.

## Le Groupe, mécène exclusif de l'exposition de la collection Prat au Petit Palais



Le Groupe apporte son soutien à l'exposition « La Force du dessin, chefs-d'œuvre de la collection Prat », présentée jusqu'au 4 octobre 2020 au Petit Palais à Paris. Sous le commissariat général de Pierre Rosenberg, Président-directeur honoraire du Musée du Louvre, et de Christophe Leribault, Directeur du Petit Palais, l'exposition entend faire découvrir 184 feuilles exceptionnelles, réunies au fil des décennies par Louis-Antoine et Véronique Prat. Ainsi, les dessins de Callot, Poussin, Le Brun, Watteau, Prud'hon côtoient, dans un cheminement chronothématique, ceux de Ingres, Delacroix, Redon, Cézanne ou encore Toulouse-Lautrec. En un mot, il s'agit d'un hommage vibrant tant à la gloire du dessin français qu'au rôle capital des collectionneurs dans la redécouverte de chefs-d'œuvre oubliés. 25 ans après sa première présentation au Musée du Louvre, c'est au Petit Palais de Paris d'accueillir cette collection, constituant l'un des plus admirables ensembles de dessins de maîtres anciens en mains privées, parmi tous ceux conservés en Europe.

(En photo : Pierre-Paul Prud'hon, « Psyché enlevée par les zéphirs », vers 1808, pierre noire, rehauts de blanc sur papier bleu, collection Prat)

## Parution du nouveau Rapport d'activité de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique



Destinée à renforcer la dimension citoyenne du Groupe, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique est née en février 2017. Elle a pour vocation d'encourager les initiatives artistiques relevant de trois champs d'intervention : la préservation du patrimoine culturel régional matériel et immatériel, la valorisation de la création contemporaine et la promotion des métiers d'art. Elle se distingue des autres acteurs du mécénat par sa finalité exclusivement culturelle. Ce deuxième rapport d'activité revient sur le positionnement de la Fondation et son fonctionnement. Il met aussi en lumière les 18 nouveaux projets auxquels elle a accordé un soutien en 2019.

## CYCLISME

### « Voyages à vélo » avec Vivons Vélo



Vivons Vélo publie, durant un mois sur son site internet et les réseaux sociaux, plusieurs contenus sur le thème « Voyages à vélo ». Au programme, des articles sur les six bonnes raisons de voyager à vélo, comment se préparer, l'alimentation à adopter ou encore les parcours EuroVélo. Des vidéos sont disponibles également, comme le témoignage d'Alice, cyclotouriste et voyageuse passionnée, ou celui de Florian, qui a réalisé un tour du monde contre la pollution (Cycleantrip). Et une grande première : un podcast « La France à vélo ».

Pour découvrir tous ces contenus, [cliquez ici](#).

## GOVERNEMENT CASTEX



**Brigitte Bourguignon**, Députée du Pas-de-Calais, Présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a été nommée ministre déléguée chargée de l'Autonomie. Pour mémoire, l'Assemblée nationale a voté le 16 juin le principe d'une cinquième branche dépendance.

<sup>(33)</sup> Union des entreprises de proximité



**Alain Griset**, Président de l'U2P<sup>(33)</sup>, a été nommé ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises.



**Brigitte Klinkert**, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, a été nommée ministre déléguée chargée de l'Insertion.

## NOMINATIONS

<sup>(34)</sup> Conseil économique, social et environnemental

<sup>(35)</sup> Union nationale patronal des prothésistes dentaires

<sup>(36)</sup> Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services

<sup>(37)</sup> Chambre de métiers et de l'artisanat

<sup>(38)</sup> Chambre régionale de métiers et de l'artisanat



**Laurent Munerot**, prothésiste dentaire, Membre du Cése<sup>(34)</sup>, Président de l'UNPPD<sup>(35)</sup> et Vice-président de la Cnams<sup>(36)</sup>, a été nommé Président de l'U2P suite à la nomination de Laurent Griset comme ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises. Membre de l'U2P qu'il représente à France Compétences, il est également Président de la CMA<sup>(37)</sup> de l'Essonne et a présidé jusqu'en février la CRMA<sup>(38)</sup> d'Île-de-France.



**Éric Hayat** a été reconduit comme Président du Groupement d'intérêt public pour la modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS).



**Fabrice Heyriès**, Directeur général adjoint de Groupama, intégrera le Groupe Vyv au 1<sup>er</sup> septembre en tant que Directeur général de la MGEN et sera en charge de la Direction des services pour le Groupe Vyv. Il succède à Isabelle Hébert qui a rejoint AG2R LA MONDIALE.



**Christian Babusiaux**, Président de la chambre honoraire à la Cour des comptes, est nommé Vice-président de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.

## ÉLECTIONS

<sup>(39)</sup> Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise.



**Oliver Wild**, Directeur des risques, des assurances et de la coordination du contrôle interne de Veolia, a été élu à la présidence de l'Amrae<sup>(39)</sup>. Il succède à Brigitte Bouquot, Directrice du management des risques et des assurances de Thales, qui présidait l'association depuis 2015. Membre de l'association depuis 2013, Oliver Wild a été Auditeur au sein du pôle Conseil des services au développement durable et changement climatique de KPMG Advisory.

<sup>(40)</sup> Mouvement des entreprises de France



**Samuel Hnepeune**, Président-directeur général d'Air Calédonie, a été élu Président du Medef<sup>(40)</sup> Nouvelle-Calédonie pour un mandat de deux ans. Il succède à Daniel Ochida.

## CANDIDATURE

<sup>(41)</sup> Autorité de contrôle prudentiel et de résolution



**Jean-Paul Faugère**, Président du Conseil d'administration de CNP Assurances, a obtenu l'aval du Parlement sur sa candidature à la Vice-présidence du collège de supervision de l'ACPR<sup>(41)</sup> occupé depuis 2015 par Bernard Delas. Un arrêté de Bercy est attendu pour entériner le processus de désignation. En cas de nomination, Jean-Paul Faugère a indiqué qu'il démissionnerait de ses fonctions actuelles, afin qu'il n'y ait pas de suspicion de conflit d'intérêt.

<sup>(42)</sup> Objectif de développement durable

## ODD<sup>(42)</sup> : les 17 objectifs des Nations unies



### 11• Villes et communautés durables

L'objectif 11 fixé par le Global Compact, est de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Le monde est de plus en plus urbanisé. Depuis 2007, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes, et cette proportion devrait augmenter à 60 % d'ici à 2030. Les villes et les zones métropolitaines sont des pôles de la croissance économique, contribuant à près de 60 % du produit intérieur brut mondial. Cependant, elles représentent aussi près de 70 % des émissions de carbone dans le monde et plus de 60 % des ressources utilisées. L'urbanisation rapide se traduit par un nombre croissant de personnes vivant dans des taudis, ainsi que par des infrastructures et des services inadéquats et surchargés (tels que la collecte des déchets et les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les routes et le transport), aggravant la pollution atmosphérique et l'expansion urbaine non planifiée.

L'impact du covid-19 se fera davantage sentir dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées, en particulier pour le milliard de personnes dans le monde vivant dans des établissements informels et des bidonvilles, où la surpopulation rend également difficile le respect des mesures recommandées telles que la distanciation physique et l'auto-isollement.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a averti que, sans des mesures adéquates visant à garantir l'accès des plus pauvres et des plus vulnérables à la nourriture, la faim et le nombre de décès pourraient augmenter considérablement dans les zones urbaines.

Pour atteindre l'objectif, les cibles du Global Compact sont de :

- d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis ;
- d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées ;
- d'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays ;
- renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial ;
- d'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable ;
- d'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets ;
- d'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs ;

- favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale ;
- d'ici 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux ;
- aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

*Pour rappel, le Global Compact est un mouvement international d'entreprises (13 000) engagées pour le respect des dix principes du Pacte mondial et des 17 ODD.*

---

**L'engagement d'AG2R LA MONDIALE** correspondant à ce onzième objectif est matérialisé par les actions menées au niveau de l'empreinte environnementale (par les placements financiers, par son fonctionnement, par sa consommation de papier, par les consommations de ressources et par les déchets) et de la sensibilisation.

---

Découvrez le douzième ODD dans le prochain numéro de *1000 News*.

## Agenda

**2 juillet-29 octobre** : Tournée nationale de la Caravane Tous aidants 2020 soutenue par AG2R LA MONDIALE.

**29 août-20 septembre** : Tour de France.

**12 septembre** : Premières Rencontres nationales du Sport-Santé à l'Insep<sup>(43)</sup>.

**19 septembre** : Rassemblements Vivons Vélo.

**24 et 25 septembre** : Village bien-être à Marseille organisé par AG2R LA MONDIALE.

<sup>(43)</sup> Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

<sup>(44)</sup> Association des cadres territoriaux de l'action sociale

**1<sup>er</sup> octobre** : Remise des prix des AMIs 2020 de l'Actas<sup>(44)</sup> – dont AG2R LA MONDIALE est partenaire – dans le cadre du congrès annuel à Issoudun.

**1<sup>er</sup> octobre** : Inauguration des nouveaux locaux du centre de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco Grand Est à Strasbourg.

**5 et 6 octobre** : Lancement du réseau des Sociétales.

**6 octobre** : Journée nationale des aidants.

**12-17 octobre** : Rendez-vous de la retraite.

**21 octobre** : Cadrage budgétaire.

**4 et 5 novembre** : Convention des délégués des sociétaires de La Mondiale.

**6 novembre** : Forum Numérique et pratiques innovantes au service des déficients visuels dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE (boulevard Brune) en présence de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, et de Charles-Pierre Astolfi, Secrétaire général du Conseil national du Numérique.

**23 et 24 novembre** : 14<sup>e</sup> édition du Défi autonomie à Saint-Étienne en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

**24 et 25 novembre** : 8<sup>e</sup> Congrès international Iceps 2020 à Toulouse, où le Groupe aura un stand. Le thème : « Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses ».

**8-9 décembre** : Marathon budgétaire.

**10-13 décembre** : 12<sup>e</sup> édition du Festival Silver Eco et Silver Night, dont AG2R LA MONDIALE est partenaire.

Crédits photos : tous droits réservés/Adobe